

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-37

présenté par

M. Bournazel, Mme Auconie, M. Christophe, Mme Frédérique Dumas, Mme Firmin Le Bodo,
M. Meyer Habib, M. Lagarde, M. Ledoux et M. Naegelen

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.